

Délibération du Conseil municipal

Séance du 31 janvier 2023

Le trente-et-un janvier deux mille vingt-trois, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, GAILLARD Yohan, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie	à BOYER Emilie
BOUSSICAULT Gérald	à PAVILLON Jean-Paul
FRAKSO Mohamed	à LIOTON Valérie
LECACHEUR Julien	à VIGNER Jean-Philippe
REGRAGUI Sidi Kamal	à GUIBERT Vincent

Absent(s) excusés

Absent(s)

DELETANG Claire, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaire de séance

CORBILLON Christine, LHUISSIER Thierry

Convocation adressée le 25 janvier 2023, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 1^{er} février 2023, article L.2121.25 CGCT

23SE3101-17 | Financement d'un projet de classe découverte à l'école André Malraux

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Maire, expose,

Vu la délibération en date du 21 avril 2016 relative à la participation communale aux classes découvertes,

Considérant l'avis favorable de la commission Ressources en date du 24 janvier 2023,

Considérant que le projet de l'école A. Malraux d'organiser une classe de découverte nature et sport au Centre Bouessé à Mûrs-Érigné répond au règlement d'attribution des subventions des classes découvertes susvisé,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Attribue une subvention de 945,17 € à l'école A.Malraux.**
- **Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023 au compte 6574.255.**

N'ont pas pris part au vote : Christine CORBILLON, Mohamed FRAKSO, Valérie LIOTON

VOTE			
En exercice	32	POUR	27
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	5	ABSTENTION	0
Pris part au vote	27	TOTAL	27

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON



The seal is circular with the text "MAIRIE DES PONTS DE CÉ" around the top and "49130 (M. & L.)" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a bridge, and a river.